

Zeitschrift: Coup-d'oeil sur les travaux de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: - (1854)

Artikel: Notice sur l'artillerie conquise par les habitants de la Neuveville aux batailles de Grandson et de Morat, en 1476
Autor: Quiquerez, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-684237>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

APPENDICE.

N° 1.

Notice sur l'artillerie conquise par les habitants de la Neuveville aux batailles de Grandson et de Morat, en 1476,

par A. QUIQUEREZ.

Vers l'extrémité occidentale du lac de Biemme, s'élevait jadis un modeste bourg dont les chartes ont constaté l'antiquité. Situé aux confins des Etats des comtes de Neuchâtel et des Evêques de Bâle, Nugerol périt au commencement du XIV^e siècle durant les conflits qui surgirent entre ces deux voisins. Ses habitants se réfugièrent un peu plus à l'Orient, sous la protection des murs du Schlossberg, construit récemment pour tenir en bride les comtes de Neuchâtel.¹ Là, ils jetèrent les fondements d'un bourg qu'on appela la Neuveville.

¹ Le château de Schlossberg fut bâti par l'évêque de Bâle entre les années 1285 à 1288. Il servait de résidence au châtelain de la Neuveville. Vers 1788, on enleva une partie de sa toiture et il fut vendu ensuite comme domaine national par le gouvernement français. Il était entouré de fossés, de terrasses et de murailles, mais il ne reste que le bâtiment principal, dont on voit le dessin tiré d'une vieille peinture sur un fourneau, et sur un grand tableau du lac de Biemme et de ses environs. Ses ruines offrent un type remarquable des châteaux du XIII^e siècle.

En 1363, en récompense des bons services que les Neuvevillois avaient rendus à Jean de Vienne, alors en guerre avec Berne, le belliqueux prélat leur octroya des lettres de franchises et le droit de lever bannière. Ce prince ne se doutait guère que ses amis d'alors se ligueraient vingt ans plus tard avec ses ennemis et se mettraient sous la dépendance de Berne, sans trop s'inquiéter des droits des Evêques de Bâle. La Neuveville se trouva ainsi ressortir du diocèse de Lausanne pour le spirituel, de l'Evêque de Bâle pour le temporel, et de l'Etat de Berne pour les droits de combourgeoisie, alors fort élastiques et sujets à toutes sortes d'interprétations de la part de ceux qui les conféraient.

Plus d'une fois, depuis 1368, la bannière de la Neuveville avait été mise aux champs et avait flotté sur la tête des bourgeois de cette ville, qui alors ne se plaignaient point des frais qu'elle pouvait leur coûter, parce que, avec elle, ils se sentaient des hommes libres et pouvaient croiser le fer avec la noblesse si fière de ses pennons armoriés.

A cette époque, on repoussait volontiers les agressions par la voie des armes, parce qu'elle était la plus courte et quelquefois la plus sûre. Au son du beffroi, les bourgeois valides se réunissaient, délibéraient, couraient aux armes et vainqueurs ou vaincus, ils étaient toujours prêts à recommencer.

En 1476, Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, ce prince dont la puissance faisait trembler les rois, se trouvait engagé dans des démêlés avec les Alliances suisses. Celles-ci, après avoir exercé leur rude et indomptable courage dans les terres de Bourgogne, étaient à leur tour menacées de terribles représailles. Le Duc témoignait hautement son mépris pour une nation si petite. Il croyait pouvoir la fouler sous les pieds de ses chevaux bardés de fer, sous les bottes de plus de 30 mille hommes de guerre, sous les roues de ses 400 pièces d'artillerie.

C'est avec cet attirail formidable que ce prince arrivait, en longeant la rive gauche du lac de Neuchâtel. Grandson et Vauxmarcus, châteaux-forts de la contrée, avaient été em-

portés en passant ; la prise de la première place avait été marquée par d'horribles cruautés. Le comte de Neuchâtel, allié douteux des Suisses , sans être en guerre avec le Duc, craignait cependant de lui ouvrir les portes de sa ville ; mais le fier Bourguignon , sans s'inquiéter d'un refus, entendait passer outre et marcher sur Berne par Neuchâtel et Arberg.

Menacé le premier de cette redoutable invasion, Rodolphe de Neuchâtel fut cependant contraint de la repousser et fit prendre les armes à tous les hommes libres et de fief de son comté. Les bourgeois de la Neuveville et leurs voisins de la montagne de Nods et de Diesse , les habitants de Cerlier et du Vully , tous également en danger d'être foulés aux pieds des Bourguignons , se levèrent aussitôt et coururent vers le lac de Neuchâtel. Sept batelées se remplirent de ces gens de bien et voguèrent à force de rames vers la ville du comte. Les habitants de Neuchâtel reçurent ces bons enfants en grande liesse, les régalerent et réconfortèrent de leur vin si généreux , et leur adjoignirent un renfort pour remonter le lac jusqu'à l'abbaye de Bevaix.

On avait hâte d'aller au secours des places et des bourgs, situés sur la route des Bourguignons, et ces hommes déterminés ne s'étaient point comptés en allant au-devant de l'armée ennemie. C'était le premier jour de mars et déjà la nouvelle des cruautés commises à Grandson faisait pousser des cris de vengeance. Le soir, les Neuvevillois et leurs compagnons allèrent loger à Bevaix, Chatelard, Cortailod et lieux voisins. Schillings nous dit qu'ils poussèrent leur reconnaissance jusque sous les murs de Grandson, mais qu'on les en écarta à coups de canon.

Les Confédérés des Etats de Berne, de Soleure, de Fribourg et les voisins de Bienne les rejoignirent bientôt. Dès le lendemain, 2 mars, veille du dimanche des Brandons , sans attendre les autres alliés, ces premiers venus marchèrent vers l'ennemi, dont la position ne leur était pas bien connue. La Chronique des chanoines de Neuchâtel nous dit que c'était

tous des hommes de martial corpsage, faisant peur et cependant plaisir à voir.

Nous n'avons pas à décrire la bataille de Grandson, racontée par tant de chroniqueurs ; nous dirons seulement que les Neuvevillois et les Biennois étaient à l'avant-garde et qu'ils durent entendre les clameurs et les huées des Bourguignons, et même les cris de mépris des quatre mille femmes qui les accompagnaient. A la vue de l'ennemi, une pensée plus élevée inspira les Confédérés, leur genou se plia, et ainsi prosternés, ils invoquèrent le Dieu fort contre le puissant Bourguignon.

Alors se fit entendre la première décharge de l'artillerie du Duc, mais ce tonnerre ne produisit pas grand effet ; quelques pas en avant placèrent les Suisses sous la trajectoire des boulets et dès lors ces blocs de pierre mal taillés passèrent au-dessus des Confédérés.

Mais pendant que les coulevrines, les pierriers, les bombardes, les serpentines et autres engins vomissaient leurs projectiles, les hommes de Lucerne marchaient aussi vers Grandson. Avisés dès le matin de l'approche de l'ennemi, ils s'équipèrent à la hâte, pressèrent leur prêtre d'expédier sa messe et bientôt leurs piques se croisèrent avec celles des Bourguignons.

Le courage et l'intrépidité de ces premiers assaillants auraient en peine à surmonter l'effort des masses qui se pressaient au-devant des Confédérés, lorsqu'une manœuvre mal exécutée jeta quelque désordre dans les rangs ennemis.

En même temps le taureau d'Uri et la vache d'Underwald se firent entendre, annonçant ainsi l'arrivée de nouveaux Confédérés. Le mugissement formidable de ces troupes retentit à une lieue et demie à la ronde et acheva de jeter l'effroi dans les rangs des Bourguignons déjà vivement pressés et assez mal placés pour soutenir le combat.

Dès lors ce ne fut plus qu'une affreuse déroute où chacun chercha son salut dans la fuite, abandonnant un camp assez riche pour corrompre tout un peuple, une artillerie assez

nombreuse pour armer une nation. Cinq cents pièces, selon les uns, tombèrent au pouvoir des confédérés ; 180 des meilleures furent aussitôt envoyées à Nidau et dans les places frontières ; les autres furent partagées avec un énorme butin.

D'après Schillings, 420 canons, parmi lesquels il y avait beaucoup de grosses pièces et les autres pour la plupart des coulevrines et des canons à boulets de pierre, furent un des bénéfices de cette victoire. Guillimann précise le nombre : 390 serpentines, 60 canons à boulets de pierre et 9 pièces de position.

Le continuateur de Kœnigshoven porte le chiffre des seules serpentines à 400, celui des canons à boulets de pierre à 60 et des grosses bombardes à 19. Il nomme aussi les arquebuses à crochet que Philippe de Courmines désigne comme des armes nouvelles. Il y en avait plus de 800.

Un autre auteur nous apprend que les pièces de batterie, au nombre de 115, étaient montées sur de bonnes roues.

Selon Olivier de la Marche toute l'artillerie du Duc n'était pas à Grandson et le partage en fut inégal. Molinet, le plus croyable de ces chroniqueurs, réduit les canons à 113 pièces, dont 24 furent prises sur le champ de bataille et le reste dans le camp.

Une circonstance fort importante fait penser que l'artillerie n'était pas aussi considérable que quelques-uns l'ont avancé, c'est que tous les auteurs sont d'accord pour dire qu'on ne trouva que 300 tonnes de poudre. Aussi Louis Napoléon, qui relève ce fait, n'admet que 113 canons.

Ces discordances dans les chiffres proviennent de ce que les chroniqueurs là-présents n'ont pas tous eu le loisir de compter l'artillerie, et en effet on avait bien autre chose à faire dans ce camp où l'on puisait l'or et l'argent avec les casques, où les étoffes de soie étaient prises pour toile à chemise et les diamants pour morceaux de verre.

Nous ne savons si les Neuvevillois, que les chroniqueurs appellent de bons enfants, parce qu'ils se battaient bien, ramenèrent de suite les canons bourguignons qui leur échu-

rent en partage, mais nous avons peine à croire que tous viennent de Grandson, tandis que nous présumons qu'ils en ramenèrent aussi de Morat. D'abord il faudrait qu'il s'en fût trouvé un nombre considérable pour que, dès le premier partage, la Neuveville en obtint dix pour sa part, tandis que Bâle ne paraît pas avoir été aussi bien rétribué. Wurstiesen dit que les Bâlois, quoique tard arrivés sur le champ de bataille, eurent également part au butin et ramenèrent chez eux, le 14 mars, une grosse pièce pesant 3600 livres, un canon d'Ericourt de 14 quintaux, 4 serpentines (Schlangen), deux longues pièces de fer et quelques bannières.

M. de Rodt ne désigne qu'un canon conservé à Bienne, mais M. le docteur Bloesch, dans un opuscule sur la part que Bienne a prise aux guerres de Bourgogne, entre dans des détails du plus grand intérêt. Il a découvert dans les archives de cette ville des actes détaillant le butin pris aux Bourguignons et l'on voit que, si dans le premier moment beaucoup d'objets furent pillés et emportés par les soldats, on fit cependant une recherche du butin pour en opérer le partage d'après le nombre d'hommes fournis par chaque contingent. Bienne eut pour sa part 12 drapeaux, bannières et pennons; plusieurs canons, telle qu'une grosse pièce portant le nom de Hurliberz, une autre de 9 pieds de long tirant des boulets de pierre plus gros que la tête, une pièce à orgue formée de trois canons sur le même affût; une couleuvrine ornée des armes d'Autriche; seize serpentines de grandeurs diverses et un apprentis en bois sur trois chars; une voiture chargée de 28 gros boulets de pierre; deux chars portant sept tonneaux de poudre; beaucoup de tentes dont quelques-unes étaient ornées d'armoiries de princes et d'autres seigneurs; des ornements sacerdotaux en soie chargés de broderies d'or et d'argent; des vases divers en argent et d'un beau travail, etc. Afin de pouvoir procéder plus facilement au partage du butin on le mit en vente publique et l'on a conservé les actes de ces ventes indiquant combien il y avait de richesses et d'objets les plus variés dans le camp bourguignon.

La Neuveville n'a plus aucun acte de ce genre, mais elle possède par contre cette artillerie si précieuse par son antiquité et son origine.

Peut-être quelques-uns de ces canons pris à Grandson furent-ils de suite placés par les Confédérés sur les murs du Schlossberg et de La Neuveville pour servir à la défense de ces places, mais comme du reste les Neuvevillois continuèrent de prendre part à la guerre et qu'on va les voir à Morat, nous aurons encore l'occasion de dire d'où peuvent leur venir ces trophées de leur victoire.

La déroute de Grandson n'avait point terminé la lutte entre le Duc de Bourgogne et les Confédérés. Ce prince réorganisa aussitôt son armée et répara ses pertes par des recrutements forcés. Il se procura du bronze pour fondre de nouveaux canons; la vaisselle de cuisine et les cloches des Eglises servirent à cet usage. Alors, comme en 1793, le peuple murmura contre cet emploi du luxe des Eglises pour les besoins de la guerre; mais ce fait a pour nous une autre signification; il indique que déjà alors on fondait des canons de bronze et que ceux de la Neuveville, en fer forgé et cerclé, sont d'une époque antérieure.

En effet, le Duc, pour reconstituer son artillerie, fit ramasser du canon dans les villes et les châteaux de ses domaines et il mit une telle activité dans cette opération que, du 2 mars, jour de la défaite de Grandson, au mois de juin suivant, époque où il arriva devant Morat, il eut une artillerie de 253 pièces, bonnes et mauvaises. Soixante-trois, selon des auteurs, étaient réellement des canons propres au service, mais les autres d'un petit usage.

Panigarola désigne : 4 grandes bombardes, 6 petites ou pierriers, 54 serpentines, couleuvrines et autres de moindre calibre. Dans les lettres de l'Etat de Berne aux Confédérés, on indique 3 grosses bombardes et plus de 150 couleuvrines. Or, une telle artillerie ne se construit pas en si peu de temps et le Duc dut se contenter de toutes les pièces qu'on lui amena, anciennes ou modernes, bonnes ou mauvaises.

Déjà vers les premiers jours de juin le comte de Romont menaçait Morat et poussait une pointe vers Neuchâtel.

Les Neuvevillois, avec les hommes armés des lieux voisins coururent défendre le passage du pont de la Thielle. Quand Morat eut perdu de ses premiers défenseurs, morts sur la brèche à l'assaut du 18 juin, la Neuveville lui envoya des renforts.

Là devait se terminer la lutte engagée sur le sol helvétique. A Morat il tomba presque autant de mille Bourguignons que de centaines à Grandson. Les bords du lac de Neuchâtel furent témoins d'une déroute; les eaux de celui de Morat se teignirent du sang qui coula dans cette affreuse boucherie. Les Suisses traités de mendiants par le Duc, ne lui demandèrent pas de pain; mais leurs piques s'enfoncèrent dans la gorge de ses orgueilleux soldats, leur donnant ainsi une nourriture pour l'éternité.

Probablement il y eut encore des Neuvevillois pour fermer le passage de la Broie à Sugiez, lorsque le comte de Romont voulut y opérer sa retraite après la défaite du Duc.

Selon un ancien usage, comme à Sempach, comme à Grandson, les Suisses restèrent trois jours sur le champ de bataille de Morat pour attester leur victoire. Lorsqu'ils rentrèrent dans leurs cantons, s'ils ne ramenèrent pas tous leurs frères, ils rapportèrent par contre beaucoup de richesses; car malgré les ordonnances sur le partage du butin, chacun emporta sur des charriots tout ce qu'il put y entasser. D'après quelques auteurs le partage de toute l'artillerie prise à Morat ne se fit pas alors et n'eut lieu, d'une manière régulière, qu'à la Diète qu'on tint ensuite à Fribourg.

Schillings, le chroniqueur bernois, si à même de savoir ce qui se passait, étant présent à l'armée, rapporte qu'on prit toute l'artillerie du Duc, grande et petite, la poudre, les munitions, etc., et qu'on partagea de suite cette artillerie entre les Confédérés et leurs alliés. Le fait d'un partage immédiat est confirmé par Wurstiesen, qui nous dit que peu de jours après la bataille, les Bâlois ramenèrent pour

leur part de butin un gros canon de fer , à boulets de pierre, ayant 10 pieds de longueur ; une serpentine de fer de douze pieds de long , tirant un boulet de pierre de la grosseur du poing, et une autre serpentine de même dimension.

D'après ce qu'on vient de dire et que nous avons tiré des meilleurs auteurs, nous présumons que si les Neuvevillois obtinrent déjà en partage quelques pièces de canon, après la bataille de Grandson, ce durent être des pièces en fonte de fer avec affûts approchant du système Gribauval soit formés de deux flasques et qui indiquent le perfectionnement que l'artillerie avait déjà acquise à l'époque du duc Charles ; tandis que les pièces à douves, avec affûts bizarres, semblent être de ces pièces ramassées par les ordres de ce prince dans ses villes et châteaux pour remonter son parc d'artillerie, après la défaite de Grandson.

Ces pièces sont du reste toutes de petit calibre, n'ayant que de 2 pouces à 2 pouces 8 lignes et ne tirant que des boulets de fonte de 1 à 3 livres. Elles appartiennent à ces canons qu'on appelait alors serpentines (Schlangenbüchsen) et non pas aux couleuvrines qui étaient des canons plus grands.

Les pièces à douves sont évidemment des premiers temps de l'artillerie ou du commencement du 15^{me} siècle, époque où chaque ouvrier faisait encore des canons d'après ses idées particulières et sans règles quelconques. Dans les batailles de Grandson et de Morat les Bourguignons tirèrent des boulets de 7, 10, 20 et 30 livres ; nous en avons quelques-uns en pierre venant de ces champs de bataille ; ils sont d'une forme peu régulière et leur tir ne devait pas être bien certain.

La mauvaise construction des affûts rendait le pointage difficile et fort lent, en sorte qu'à l'incertitude du tir, il fallait encore ajouter les retards et les lenteurs de la charge et du pointage. De là aussi venait le peu de poudre et de munitions qu'on traînait à la suite de l'artillerie et le peu d'effet de cette arme dans les combats, puisque la première décharge faite, on avait le temps d'arriver aux pièces, comme le

firent les Suisses dans les batailles de Grandson et de Morat.

Avec les canons si glorieusement conquis les Neuvevillois ramenèrent encore bien d'autres armes et butin : alors les armes n'étaient point considérées comme de simples trophées, mais comme des objets dont on pouvait encore faire bon usage. Au sujet des canons, il nous est revenu une tradition qui peint assez bien les mœurs du temps. Elle nous dit que les hommes de la montagne de Nods et de Diesse, qui s'étaient trouvés sous la bannière de la Neuveville, avaient renoncé à leur part de l'artillerie conquise moyennant être copieusement abreuvés de vin du lac chaque fois qu'ils reviendraient de campagne. On voit que tout enorgueillis de leur victoire, ces bons compagnons, encore chargés de bien d'autre butin, firent peu de cas de ces lourds canons qu'il eut été difficile de traîner dans leurs montagnes. Ils trouvèrent préférable d'en laisser la garde à des voisins qui cultivaient en même temps ces ceps au raisin doré, laissant échapper un jus infiniment plus doux que celui produit par la poire sauvage croissant sur le flanc du Chasseral. Mais s'ils ne prièrent pas la lourde artillerie, ils eurent grand soin d'emporter les armes plus légères et d'un usage plus facile et ils n'oublièrent pas surtout une bannière bourguignonne qu'on montrait encore ces années dernières avec un juste orgueil.

Plusieurs autres villes du Jura, alors compris dans les Etats de l'Evêque de Bâle, eurent aussi une part au butin de Grandson et de Morat.

Delémont qui avait envoyé son contingent d'hommes de guerre eut aussi un lot d'armes diverses, parmi lesquelles nous avons vu des épées à deux mains, des arquebuses à mèche, ou couleuvrines à main, des hallebardes diverses dont quelques-unes portaient sur leurs hampes vermoulues le briquet ou fusil de Bourgogne.

Un siècle auparavant le val de St-Imier avait acquis de glorieuses dépouilles sur les soldats du Sire de Concy, ces débris des armées anglaises et françaises, qu'il avait amenés en Suisse pour saisir une succession douteuse. Nous avons pu

nous procurer un certain nombre d'armures de cette époque (1376) conservées tant bien que mal à Villeret, et que la tradition désigne comme venant d'un parti de ces aventuriers défait dans les marais d'Anet par les hommes de l'Evêque de Bâle et en particulier par ceux du val de St-Imier.

St-Ursanne avait autrefois une certaine artillerie destinée à défendre son château. On remarquait de belles couleuvrines à main en brouze, dont on a fait ensuite de pauvres mortiers, et trois bombardes en fer forgé et cerclé appartenant à la seconde moitié du 14^{me} siècle et par conséquent aux premiers temps de l'artillerie. Les manuscrits de cette époque en indiquent de tout-à-fait semblables et celles-ci nous sont heureusement parvenues avant qu'on ne les ait passées à la forge.

Porrentruy possédait aussi jadis diverses armes ramenées des batailles où ses habitans s'étaient trouvés, et combien de villages du Jura n'avaient-ils point de trophées rapportés après la victoire ? mais le marteau de la forge les a depuis longtemps convertis à d'autres usages.

Depuis que les armes à feu sont devenues communes, on ne fait plus de cas de la grande hallebarde, cette arme autrefois si redoutable dans la main des Suisses. Jadis elle était religieusement conservée dans les maisons, elle passait de père en fils, comme un héritage et reparaisait sur tous les champs de bataille.

Mais nous avons encore un mot à dire sur les canons de la Neuveville. Un grand souverain, que la Suisse compta quelques temps parmi ses soldats, que plusieurs de nous ont connu comme officier instruit et bon camarade, pour lequel nous avons pris les armes lorsqu'il était menacé par un puissant voisin, a déjà parlé de ces canons dans un de ses excellents ouvrages. Il y a dix ans que, prisonnier à Ham, il adoucisait les ennuis de sa captivité en écrivant ses *Etudes sur le passé et l'avenir de l'artillerie*. Ses anciens supérieurs lui fournissaient des matériaux ; le général Dufour sollicitait des renseignements chez le colonel Imer pour le pauvre prisonnier

de Ham et des habitants de la Neuveville lui procuraient des dessins de leurs intéressants canons.

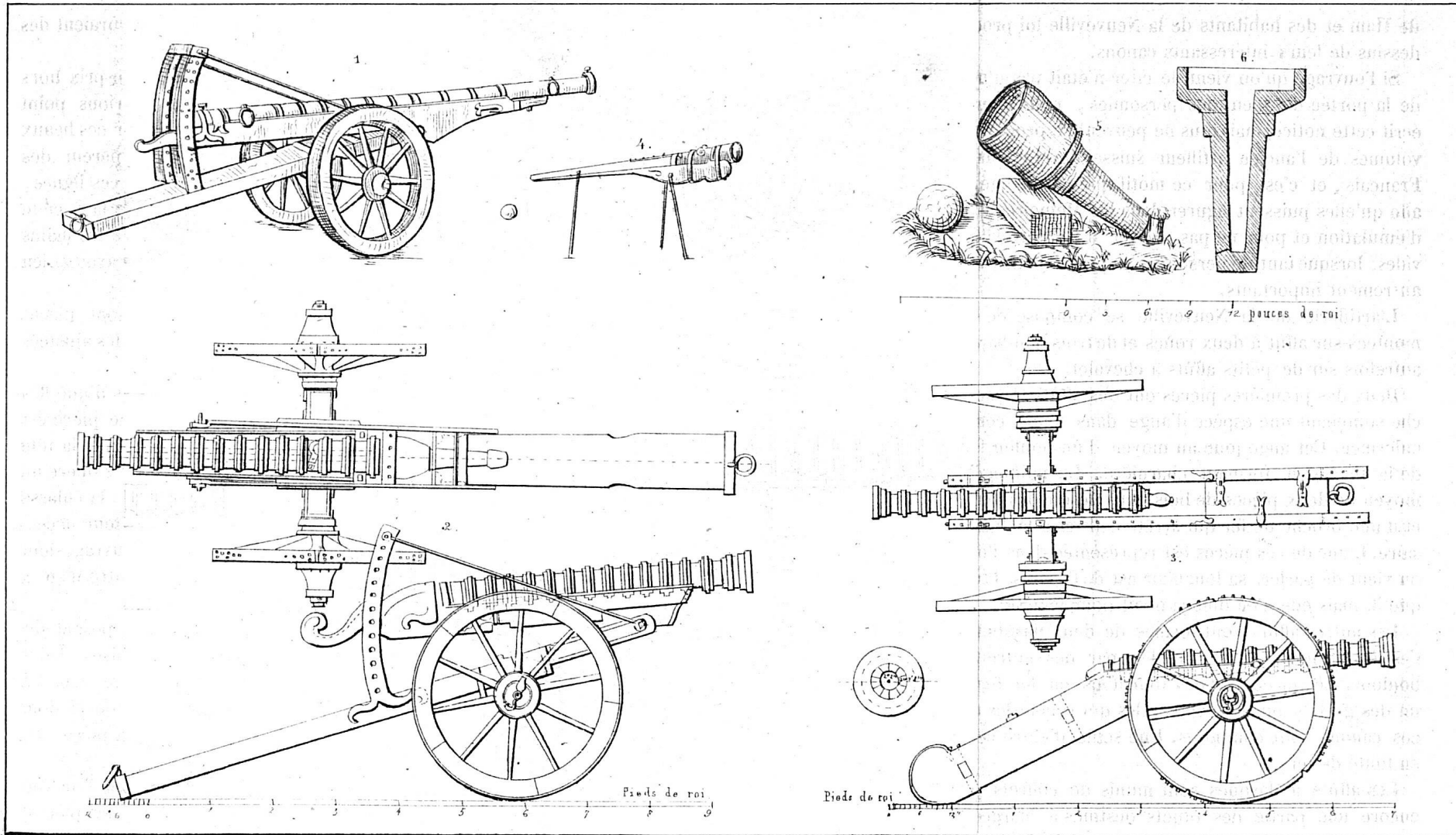
Si l'ouvrage qu'on vient de citer n'était pas d'un prix hors de la portée de bien des personnes, nous n'aurions point écrit cette notice, mais tous ne peuvent se procurer ces beaux volumes de l'ancien artilleur suisse devenu empereur des Français, et c'est pour ce motif que j'ai rédigé ces lignes, afin qu'elles puissent figurer dans les Mémoires de la Société d'émulation et pour ne pas arriver à la Neuveville les mains vides, lorsque tant de personnes y apportent des travaux bien autrement importants.

L'artillerie de la Neuveville se compose de sept pièces montées sur affût à deux roues et de trois bombardes ajustées autrefois sur de petits affûts à chevalet.

Deux des premières pièces ont des affûts formés d'une flèche soutenant une espèce d'auge dans lequel cette pièce est enfermée. Cet auge joue au moyen d'un boulon fixé à la tête de la flèche et formant charnière. Le pointage s'opère au moyen de deux pièces de bois entre lesquelles joue la culasse et d'une broche de fer qui arrête celle-ci à la hauteur nécessaire. L'une de ces pièces est représentée dans l'ouvrage dont on vient de parler, sa longueur est de 9 pieds, l'autre n'en a que 5, mais elle n'en diffère point pour le reste.

Les autres affûts sont formés de deux flasques posant sur l'essieu et fortement assemblés par des entretoises et des boulons. Les pièces ont des tourillons en fer forgé tenant à un des grands anneaux ou cercles qui relient les douves dont ces canons sont composés. Une seule d'entre ces pièces est en fonte de fer.

Les affûts à flasques sont munis de coffrets, et l'on voit encore une partie des objets destinés à charger les pièces, soit les lanternes en cuivre servant à introduire la poudre au fond du canon, les refouloirs, écouvillons, tire-bourre, etc. Ces pièces n'avaient pas d'avant-train, mais elles s'attelaient avec une limonière formée de deux bras fortement boulonnés aux crosses de l'affût et pouvant même servir de leviers



INDICATION DES FIGURES

Artillerie de la Neuveville

- N^o 1, 2 et 3. Serpentine en fer forgé, à douves, calibre de 2" 2' en ancienne artillerie de campagne du XV^e siècle.
 4. Bombarde en fer forgé et à douves, montée sur chevalet, calibre de 6" 3'.

Artillerie de Saint-Versanne.

5. Bombarde en fer forgé et cerclé, calibre de 5".
 6. Coupe d'une autre bombarde ou pierrier aussi en fer forgé et cerclé, calibre de 8".
 Ces trois bombardes appartiennent à la fin du XIV^e siècle.

de pointage. Ce mode d'attelage pouvait convenir à ces pièces légères et aux chemins étroits de cette époque. La voie de ces affûts ou la largeur entre les roues, y compris l'épaisseur de celles-ci, n'est que de trois pieds sept pouces. On observe que les bandes des roues et les clous sont fort peu usés, ce qui semble indiquer que ces pièces n'ont pas fait de longs voyages.

Les deux serpentines à douves et à affût à flèche ont un calibre de 2 pouces 8 lignes. Trois autres serpentines à douves, 2 pouces 2 lignes. Une autre pièce, 2 pouces 11 lignes et celle en fonte de fer, 2 pouces 2 lignes.

Les bombardes sont toutes trois de construction différente ; l'une est en fonte, longue de 18 pouces, avec calibre de 6 1/2 et 1 pouce 2 lignes pour la chambre. Les autres sont à douves mais différemment cerclées. Une à 20 pouces de long, avec calibre de 10 pouces et chambre de 1 pouce 3 lignes. La seconde 16 pouces de long et calibre de 6 pouces 3 lignes. Toutes les trois sont à chambre conique et même l'âme de la pièce affecte cette forme et par conséquent leur tir devait être fort incertain. Ces bombardes sont exactement semblables à celles de Saint-Ursanne et appartiennent à la fin du XIV^e siècle.

Parmi les autres objets conservés avec ces canons, on remarque des projectiles de diverses matières. Les boulets en pierre sont du calibre de 4^{''}, 3^{''}. 9^{'''}, 2^{''}. 9^{'''}, et même de 1^{''}. 6^{'''}. Ceux en fer forgé assez grossièrement et en fonte de fer aussi très-rugueuse, sont tous du calibre de 1 1/2^{''} à 2^{''}.

En voyant ces projectiles et ces canons, on doit comprendre combien le tir d'une telle artillerie devait être défectueux et lent et par-là même, combien il fallait peu de munitions pour l'approvisionner. Cette circonstance prouve qu'on ne doit pas seulement estimer la quantité de canons que le duc de Bourgogne amenait avec lui, d'après la poudre trouvée dans son camp et en comparant la consommation de celle-ci à celle qu'on en fait actuellement, puisqu'alors on tirait avec de petites charges et avec une extrême lenteur. Lorsqu'on tire avec les

pièces de la Neuveville, la fumée s'échappe par les fissures des douves et des cercles, et ce n'est que lorsque le fer se dilate par la chaleur et que ces fissures se remplissent de crasse, qu'on voit diminuer cet échappement de fumée et de gaz.

A la suite de la lecture de ce mémoire, M. Rével a produit un manuscrit de la fin du XV^e siècle, soit un *Nécrologe* de la confrérie des *escoffiés* ou des cordonniers de la Neuveville. Sur le dernier feuillet et de la même écriture que le corps de l'ouvrage, on lit le passage suivant :

« S'ensuivent ceulx qui sont demourés devant Grandson
» pour la mantegnance du pays, desquels nos faisons ausy
» commémoracions en nostre église, des ames des corps qui
» sont yci escripts par nom :

Primo.

Pour Johann Cornillot.	Pour Bourquinet.
Pour Nicolet Malegorge.	Pour Antonne Sausar.
Pour Jehan Ulrich Rolet.	Pour Henrich Blanchar.
Pour Jaque Roule.	Pour Johan Jouran.
Pour Jehan Borcar.	Pour Imer Roselet.
Pour Jacod du Chane.	Pour Bocar Chaulten.
Pour Jehan Monin.	Pour Nico Jehan Richard.

» En l'an 1479, le 12^{me} jour du mois de fevrier furent
» pendus les devant nommés devant Grandson pour la main-
» tenance du pays, mis en date par moy Piere Chiffelle, le
» fils de piere Chiffe. »

Ces dernières lignes sont d'une écriture cursive différente des premières et de la liste des hommes désignés comme morts à Grandson.

Il est à remarquer qu'il est peu croyable que quatorze membres de la seule corporation des cordonniers aient été enfermés dans Grandson, lorsque ce château fut pris par les Bourguignons quelques jours avant la bataille et que tous ces hommes aient été au nombre de ceux qui furent pendus après

la reddition de cette place. Cependant les mots : *ceux qui sont demourés devant Granson*, indiquent bien des hommes tués, morts ou demeurés à Grandson et les termes employés par Pierre Chiffelle confirment même le fait en ajoutant qu'ils ont été pendus. Il est donc à croire que la corporation des cordonniers était alors considérable et qu'elle comprenait un grand nombre de familles, sans que pour autant celles-ci eussent la profession de cordonniers, puisqu'en Suisse chacun sait que ces sortes de confréries comprenaient des personnes fort étrangères aux métiers que la corporation semblait devoir représenter. L'annotation de Pierre Chiffelle présente aussi une erreur de date et de jour.



N° 2.

Comparaison étymologique de la langue française avec le latin,

par M. RODE.

(Analyse de ce travail.)

Après avoir indiqué dans l'introduction plusieurs sujets dignes d'être traités par des membres de notre section qui en aurait plus le temps que moi (histoire milit., ecclésiast., litt. de la Neuveville ; résumé hist. des établissements scolaires, anthologie de ses produits poétiques, esquisse de son langage), je m'arrête à ce dernier pour montrer les avantages des études